

\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE GUESNAIN**

Le vingt neuf novembre deux mille vingt deux , à dix sept heures quinze , la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de GUESNAIN s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Madame LUCAS Maryline, à la suite d'une convocation régulière en date du 23 novembre 2022

**Etaient Présents :** Madame LUCAS Maryline – Présidente  
Mesdames AMADEI Corinne – CASPERS Mauricette (arrivée au point n° 3) - SENEZ Jean-Pierre- FERMEY Claudine  
- DEMAREST Danièle (arrivée au point n° 3) - CUISSE Marie-Line – REGNIEZ Renée – DRAPIER Régine

**Absents :**  
Madame CASPERS Mauricette (jusqu'au point n° 2)  
Monsieur DEVRED Sylvain  
Madame DEMAREST Danièle (jusqu'au point n° 2)

**Excusé :** Monsieur DELARUE Laurent

**CREATION DE POSTES**

La Commission Administrative,  
Sur proposition de Madame la Présidente,  
Après en avoir délibéré  
A l'unanimité,

Autorise Madame la Présidente à procéder à la création de postes et à modifier le cadre d'emploi comme suit :

- 1 poste d'adjoint administratif à raison de 14 H/semaine
- 1 poste d'adjoint administratif à raison de 35 H/ semaine

Fait et délibéré en séance,  
Pour extrait conforme,  
La Présidente,  
Maryline LUCAS



Le Président du CCAS GUESNAIN certifie que le présent acte réceptionné par le Sous-Préfet de DOUAI le S.I.L.L.E.R.T., publié ou notifié le S.I.L.L.E.R.T. est exécutoire le Président,

